

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2024**

**DELIBERATION N°2024.00023**

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE ET LE CLUB SAINT-CHAMOND BASKET VALLÉE DU GIER DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE LA LEADERS CUP AU SEIN DE L'ARENA SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE DU 16 AU 18 FÉVRIER 2024**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 18 janvier 2024

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 63

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,

M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 01 février 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20240124-D20240002310

Date de mise en ligne : 01 février 2024

Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Denis LAURENT,  
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,  
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
M. Marc JANDOT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Julien LUYA,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Kamel BOUCHOU, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET,  
M. Patrick MICHAUD, M. Gérard TARDY

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2024**

### **CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LE CLUB SAINT-CHAMOND BASKET VALLEE DU GIER DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE LA LEADERS CUP AU SEIN DE L'ARENA SAINT-ETIENNE METROPOLE DU 16 AU 18 FEVRIER 2024**

La politique sportive métropolitaine s'est structurée depuis plusieurs années autour de deux compétences, l'une portant sur la construction et l'exploitation des équipements sportifs d'intérêt métropolitain, l'autre portant sur le soutien à des manifestations sportives d'intérêt national ou international.

La LEADERS CUP LNB est un temps fort des saisons de BETCLIC Elite – PRO A- (qui permet aux 8 meilleures équipes de BETCLIC Elite de s'affronter en match à élimination directe) et de PRO B (qui permet au vainqueur d'obtenir une qualification directe aux play-offs en fin de saison régulière).

C'est un rendez-vous phare pour les supporters des clubs et les médias.

Le 3 octobre 2022, la Ligue Nationale de Basket, son prestataire SPORT+ CONSEIL et le club du Saint-Chamond Basket Vallée du Gier (SCBVG) ont signé une convention qui désigne le SCBVG « club Hôte » de la LEADERS CUP LNB 2023 et une option pour l'exercice 2024 (16, 17 et 18 février 2024) à l'Arena Saint-Etienne Métropole de Saint-Chamond. L'option pour 2024 a été levée par la LNB.

Par celle-ci, la LNB et le SCBVG s'engagent à l'organisation dans les meilleures conditions possibles et dans le respect des lois et règlements applicables à l'organisation de l'évènement.

*Le choix de l'Arena Saint-Etienne Métropole, pour accueillir cette manifestation d'envergure, est une reconnaissance de la qualité de l'équipement, design, fonctionnel et durable mais aussi de sa capacité à accueillir des matchs de haut niveau. L'accueil de cette compétition très médiatisée participe également au rayonnement et à l'animation de la Métropole.*

Saint-Etienne Métropole s'engage à accompagner le SCBVG pour accueillir au sein de l'« Arena Saint-Etienne Métropole », le tournoi de la LEADERS CUP LNB 2024 par un accompagnement financier à hauteur de 80 000 € HT au club, ainsi que par la mise à disposition des aménagements de l'Arena Saint-Etienne Métropole.

En contrepartie, Saint-Etienne Métropole bénéficiera par ailleurs d'une visibilité forte lors de cet événement avec une présence sur le terrain et les supports de communication. Des places lui seront attribuées pour ses partenaires et le grand public.

A noter enfin, les retombées économiques importantes que cet événement peut représenter pour la Métropole.

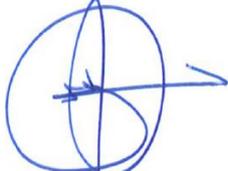
Afin de définir les engagements des 2 parties, une convention de partenariat est prévue à cet effet, entre la Métropole et le SCBVG.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise le versement d'une participation financière de 80 000 € HT au Saint-Chamond Basket Vallée du Gier pour l'organisation de la LEADERS CUP LNB 2024 du 16 au 18 février 2024,**
- **approuve la convention de partenariat entre Saint-Etienne Métropole et Saint-Chamond Basket vallée du Gier (SCBVG);**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention de partenariat et tous les documents relatifs à cette participation financière ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget principal en SPOR 6188 HTNV.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH  
3<sup>ème</sup> Vice-Présidente

La Première Vice-Président,



Sylvie FAYOLLE